



Trail Ferroonnerie 2000

- **Distance** : 25 km
- **Dénivelé positif** : 1 150 mètres
- **Départ** : 6h45 le dimanche 12 avril
Départ et arrivée au même endroit environ 2 km après l'entrée du Parc de La Rivière Bleue, à environ 1h de voiture dans le sud de Nouméa en direction de Yaté
- **Tarif** : 4 000 fcfp (avec un tee-shirt technique)
Aucun remboursement après la clôture des inscriptions, remboursement à 75% si annulation avant la clôture sur présentation d'un certificat médical.
- **Age** : ouvert aux + de 18 ans (nés en 2001 et avant)
- **Modalités d'inscription** :
 - **Pour s'inscrire et être classé** : certificat médical datant de moins de 12 mois de non-contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ou copie licence compétition (FFA, FFTRI ou FFCO)
 - **Pour s'inscrire sans classement** : questionnaire médical à remplir (si une seule case est cochée, obligation de fournir un certificat médical de moins de 12 mois)
- **Remise des dossards** : Chez Endurance Shop, le jeudi 09 avril après midi, vendredi 10 avril après-midi et samedi 11 avril avant midi.
- **Entrée au Parc Provincial de la Rivière Bleue** : En présentant votre dossard, entre 5h et 6h.
- **Parking** : la zone de parking à environ 2 km après l'entrée du Parc, à proximité du départ, les véhicules 4x4 seront stationnés à 300m.
- **Matériel obligatoire** : **2 litres d'eau minimum, 1 gobelet recyclable, 1 couverture de survie, 1 téléphone et 1 frontale.**
Le matériel obligatoire sera vérifié au moment du départ et/ou sur le circuit.

- **Balisage** : Le balisage sera fait avec des bandes de toile cirée de couleur ORANGE et environ tous les 30 à 50 mètres. Chaque changement important de direction (carrefour, croisement) sera indiqué par une flèche au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 balises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur orange ou réfléchissant pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.
- **Des barrières horaires imposées sur une allure minimale de 3km/h** : un coureur arrivant après les barrières horaires pourra être dérouté ou ramené en véhicule par l'organisation.
- Il incombe à chaque participant de s'assurer qu'il a été correctement pointé par les contrôleurs.
- **Ravitaillement** : Les ravitaillements seront garnis de fruits, de barres, de biscuits salés et sucrés et d'eau. Il n'y aura aucun gobelet plastique sur les PC.
- **N° téléphone en cas d'urgence** : 82 12 82
- **Classement hommes et femmes** :
 - 3 premiers au SCRATCH (toutes catégories)
 - 3 premiers JUNIORS ou ESPOIRS (nés entre 2002 et 1998 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M1 à M2 à (nés entre 1980 et 1971 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M3 à M4 à (nés entre 1970 et 1961 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M5 à M10 (nés en 1960 et avant)
- **Remise des prix et tirage au sort sur place à 13h**

Le camping ne sera pas autorisé sur la zone de parking la veille de la course. Pour ceux qui souhaiteraient camper à proximité, voir le camping des Bois du Sud (Tél : 88.92.08 ou 89.50.88) ou le Camp des Kaoris (Tel : 83.90.13)

Des stands de nourriture seront présents.

En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

Assurance individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

L'adresse mail renseignée par le concurrent au cours de l'inscription en ligne servira à l'association NCA pour donner des informations relatives au Trail des Cagous 2020 et

informer de ses manifestations sportives suivantes, via une liste de diffusion. Il sera possible de s'en désabonner à la première réception d'un mail.

Avec son inscription, le participant s'engage à respecter le règlement du Parc de la Rivière Bleue et les informations ci-dessus.